

CANEVAS¹ DE RAPPORT DES PROGRAMMES FINANCES PAR CAFI

Période du au 31/12/2021

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+: Opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo</p> <p>Réf. du Programme (le cas échéant): UNJP/PRC/023/UNJ</p> <p>Numéro de référence du Programme/MPTF Office:² 00129333</p>	<p>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</p> <p>(le cas échéant) Localité : République du Congo</p> <p>Secteur/Thème(s) : Opérationnalisation du SYNA-MNV Révisions du NERF et de la CDN (volet AFOLU) Rapportage des résultats liés à la REDD+ Accès aux Paiements Axés sur les Résultats (PAR) dans le cadre de la REDD+.</p>
<p>Organisations participantes</p> <p>FAO</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>République du Congo</p>
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <p>Contribution du Fonds:</p> <ul style="list-style-type: none"> 2,000,000 USD <p>Contribution de(s) agence(s):</p> <ul style="list-style-type: none"> le cas échéant, par agence <p>Contribution du Gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> (le cas échéant) <p>Autres Contributions [donateur(s)]:</p> <ul style="list-style-type: none"> (le cas échéant) <ul style="list-style-type: none"> TOTAL: 2,000,000 USD 	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): 24</p> <p>Date de démarrage³ (15.11.2021):</p> <p>Date de clôture originale⁴ (30.09.2023)</p> <p>Date de clôture actuelle⁵(30.09.2023)</p>

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports semestriel et annuel des Agences d'Exécution (AE) des programmes financés par CAFI.

Evaluation du Programme	Soumis par:
Evaluation – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : dd.mm.yyyy) Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: _ dd.mm.yyyy):	o Nom: Rasoarimanana, Yannick o Titre: Représentante en République du Congo o Organisation participante: FAO o Adresse e-mail: Yannick.Rasoarimanana@fao.org

Instructions pour le format du rapport

- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numérotez toutes les pages, sections et paragraphes
- Le rapport doit être soumis en un seul document Word ou pdf
- Les annexes doivent être clairement référencées, utilisant des notes de bas de pages dans le corps du rapport
- Fournir des hyperliens à tous les livrables finalisés (rapports, études, cartes, etc) dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI²

²<http://www.cafi.org/sites/default/files/2021-03/2021%2001%2014%20-%20CAFI%20Manual%20of%20Operations%20-%20FINAL%20-%20EN.pdf>

Table des matières

1.	Données clés du programme REDD+	5
2.	Résumé exécutif (maximum 1 page)	6
3.	Brève présentation du programme	6
3.1.	Objectif Général	6
3.2.	Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme	7
3.3.	Contexte du rapport	7
4.	Etat d’avancement des activités prévues dans le PTBA pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)	7
5.	Résultats du Programme	8
5.1	Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI	8
5.2	Progrès par effet et produits du programme	8
5.4	Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI	8
5.5	Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	9
6.	Exécution financière	9
7.	Gestion participative	11
8.	Thèmes transversaux.....	11
8.1.	Gouvernance	11
8.2.	Genre	11
8.3.	Peuples Autochtones.....	11
8.4.	Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)	11
8.5.	Respect de normes environnementale et sociale	11
a)	Etude d’impact environnementale et sociale	11
b)	Mesures prises afin d’assurer le respect des sauvegardes	11
c)	Gestion des plaintes et recours	12
9.	Gestion des risques	12
10.	Illustration narrative spécifique	13
11.	Modalités de suivi.....	13
12.	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	14
13.	Communication and promotion	14
14.	Auto-évaluation du programme.....	14
15.	Difficultés rencontrées et mesures prises	14
16.	Défis et leçons apprises dans la mise en œuvre du programme.....	Error! Marcador no definido.
17.	Conclusion et recommandations.....	14

18.	Récapitulatif des livrables.....	14
19.	Annexes	14

1. Données clés du programme REDD+

Titre du Programme & Référence	Opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo
Numéro de référence du Programme/MPTF	00129333
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	République du Congo
Partenaires de mise en œuvre	République du Congo
Organisations participantes	FAO
Budget du Programme (USD)	2,000,000
Durée totale programme (mois):	24
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI (dd.mm.yyyy):	20.10.2021
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	17.11.2021
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	15.11.2021
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	30.09.2023
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	30.09.2023
Décaissements au 31/12/2021	1,500,000 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2021	0
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	0%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Rasoarimanana Yannick, Représentante en République du Congo, FAO

2. Résumé exécutif (maximum 1 page)

Le ProDOc a été signé le 14 Octobre 2021 par la FAO et le Ministère de l'économie forestière

Le projet a été approuvé le 20 Octobre 2021 dans le système de gestion de la FAO.

L'équipe du bureau de Brazzaville avec le support du siège de la FAO ont organisé une première réunion de travail le 21 Octobre 2021 avec le CNIAF pour détailler les grandes étapes de phase de démarrage.

Les fonds de la première tranche (1,500,000 USD) ont été transférés le 17 Novembre 2021.

La Ministre de l'Economie Forestière a nommé le 11 Décembre 2021 Monsieur Dabney MATOKO KOUEDIATOUKA pour la coordination du Projet Opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo.

La FAO et le CNIAF ont conjointement mis en place les termes de référence du poste de coordonnateur technique principal du projet (consultant international basé à Brazzaville).

3. Brève présentation du programme

3.1. Objectif Général

L'impact attendu du projet est que la gestion et la gouvernance des forêts et des zones de tourbières en RC sont améliorées grâce à l'application des connaissances mondiales sur l'atténuation du changement climatique, avec un accent mis sur la réduction de la pauvreté et la contribution au développement durable, et à l'augmentation des moyens pour protéger ces écosystèmes

Le projet est aligné avec le résultat 3 des Termes de Référence (TDR) du Fonds Fiduciaire de CAFI : « Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des zones protégées ont la capacité et le cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et appliquer la gestion durable des forêts ».

Le projet est aligné avec les effets suivants du PI-REDD+ [1] :

Effet 1 : Les forêts et les zones de tourbières sont gérées durablement, la biodiversité est conservée et les surfaces plantées augmentées.

Effet 2 : Des pratiques agricoles durables sont mises en place, la productivité est améliorée et les savanes sont valorisées.

Effet 6 : Les financements REDD+ et alignés REDD+ sont mobilisés et des outils de financement innovant sont développés.

Le projet est aligné avec les jalons suivants de la LOI signée entre la RC et CAFI [6] :

Jalon 4.1 – Déc. 2025 : La CDN est révisée (3ème CDN) et transmise à la CCNUCC. Elle intègre le NERF révisé et publié en 2024, intégrant les niveaux historiques les plus récents possibles. Le NERF est révisé conformément au système MNV adopté et aux lignes directrices de la CCNUCC ; il intègre les nouvelles mesures prises par le Gouvernement relatives aux secteurs liés à l'utilisation des terres. Les calculs d'émissions de GES sont complets, cohérents (évitent les doubles comptages) et les incertitudes sur les données d'activité et les facteurs d'émissions sont fournies.

Jalon intermédiaire 4.8 – Déc. 2020 : La CDN est révisée (2^{de} CDN) et transmise à la CCNUCC. Elle intègre le NERF révisé, intégrant notamment les mesures énoncées dans la LOI et les niveaux historiques les plus récents possibles. Le NERF est révisé conformément au système MNV adopté et aux lignes directrices de la CCNUCC. Les calculs d'émissions de GES sont complets, cohérents (évitent les doubles comptages) et les incertitudes sur les données d'activité et les facteurs d'émissions sont fournies.

Jalon intermédiaire 8.8 – Déc. 2023 : La CDN, la CN et le RBA sont publiés. Un groupe de travail multisectoriel assure la revue de la cohérence entre la CDN, la CN, le RBA et NERF le respect des lignes directrices de la CCNUCC avant leur soumission. La CDN et la CN sont mis à jour et publiés tous les 4 ans et le RBA, tous les 2 ans.

3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

L'objectif spécifique du programme est que Le Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (SYNA-MNV) de la RC réponde aux besoins nationaux et internationaux en matière de données et de rapports et permette à la RC de devenir éligible aux différents mécanismes de Paiements Axés sur les Résultats (PAR) dans le cadre de la REDD+.

Le projet produira cinq résultats afin d'atteindre l'effet recherché :

Produit 1.1. Les besoins en capacités et en données des parties prenantes en charge du SNSF en RC sont évalués.
Produit 1.2. Le SYNA-MNV produit les données nécessaires au suivi de la REDD+ en RC et les capacités nationales de suivi des forêts sont renforcées.
Produit 1.3. Le NERF de la RC est révisé et transmis à la CCNUCC et intègre des calculs d'émissions de GES complets et cohérents et les incertitudes sur les données d'activité et les facteurs d'émissions.
Produit 1.4. Les capacités du CNIAF à rapporter les émissions du secteur AFOLU et les résultats liés à la mise en place d'activités de réduction d'émissions dans le secteur AFOLU en RC sont renforcées.
Produit 1.5. Les données produites par le SYNA-MNV sont disponibles en libre-accès sur un géoportail web et sont publiées chaque année dans un rapport à destination d'un public national.

3.3. Contexte³ du rapport

4. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)

Résumé des principales activités du plan de travail du programme, menées au cours de la période sous examen (semestre ou année entière) et de comment elles ont contribué à faire avancer les résultats attendus du programme.

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévues dans le PTBA	Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en %	Sources de vérification	Commentaires
1 Phase de démarrage	Réunion de travail	Accord sur les TDR	Accord sur les TDR	100	TDR disponibles	
2.....						

³ Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année).

3...						
------	--	--	--	--	--	--

5. Résultats du Programme

5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI

Le projet est dans la phase de démarrage et il n’y a pas de contribution concrète à ce stade

5.2 Progrès par effet et produits du programme

L’équipe du bureau de Brazzaville avec le support du siège de la FAO ont organisé une première réunion de travail le 21 Octobre 2021 avec le CNIAF pour détailler les grandes étapes de phase de démarrage.

La Ministre de l’Economie Forestière a nommé le 11 Décembre 2021 Monsieur Dabney MATOKO KOUEDIATOUKA pour la coordination du Projet Opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo.

La FAO et le CNIAF ont conjointement mis en place les termes de référence du poste de coordonnateur technique principal du projet (consultant international basé à Brazzaville).

5.3 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

*En utilisant le **Cadre de Résultats du Document du Programme REDD+**, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données ou des lignes de base sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces lignes de base et/ou données seront recueillies.*

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

Résultats	Indicateurs	Baseline	Cible fin programme	Progrès actuel de l'indicateur ¹	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement de la cible (cas échéant)
<u>Effet 1 :</u>						
Phase de démarrage	TDR CTA	0	1	1		

5.4 Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Le projet est dans la phase de démarrage et il n’y a pas de contribution concrète à ce stade

Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs CAFI couverts par le programme.

Indicateur CAFI ⁴	Ligne de base (ou date à laquelle elle sera renseignée)	Cible (LOI ou programme approuvé)	Fréquence de reporting prévue	Progrès réalisé par le programme	
				entre janvier et décembre 2021	De manière cumulative depuis le début du programme
Effet 1					
Démarrage	NA	NA	NA	NA	

5.5 Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Le projet est dans la phase de démarrage et il n'y a pas de contribution concrète à ce stade

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

N°	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis		Points d'attention particulière	Solutions proposées
			Sur la Période de reporting	De manière cumulative depuis le début du programme		

6. Exécution financière

La première tranche (1,500,000 USD) a été versée le 17 Novembre 2021. Aucune dépense n'a été effectuée sur le projet en 2021 pendant la phase de démarrage.

Tableau 5 - Taux de delivery du Programme.

Résultats	Budget Total (USD)	Budget prévu 2021	Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles 2021	Solde au 31/12/2021	Taux de décaissement sur la période de rapportage	Dépenses cumulées depuis le début du programme
Effet 1	2,000,000	0	0	1,500,000	NA	0
Total						

⁴ Disponible ici : <http://www.cafi.org/sites/default/files/2021-07/Cadre%20de%20ME%20re%CC%81vise%CC%81%20de%20CAFI%20-%2025%20Octobre%202019%20FINAL%20-%20Web%20site.pdf>

Tableau 6 – Cout efficacité : Tableau des progrès et dépenses par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ⁵	Dépenses Cumulatives en US \$ ⁶
Effet 1 :		Obligatoire ⁷
Produit 1.1		obligatoire ⁸
Activité ou sous produit 1.1.1.		recommandé
...		
Produit 1.2		obligatoire

a) Pas d’ALE ni PLE en cours

Tableau 7 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Montant	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires

Tableau 8 - Répartition des coûts du programme.

N°	Description	Montant en USD	%	Commentaires
1.	Activités du programme			
2.	Equipement			
3.	Fonctionnement			
Total en USD				

⁵ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2

⁶ Tels qu’indiqués dans la colonne G du tableau 5

⁷ En vertu du protocole d’accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que “les rapports financiers fourniront l’information sur l’utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

⁸ En vertu du protocole d’accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que “les rapports financiers fourniront l’information sur l’utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

7. Gestion participative

NA

8. Thèmes transversaux

8.1. Gouvernance

Une réunion informelle des équipes de la FAO et du CNIAF a eu lieu en décembre.

8.2. Genre

NA

Tableau 9 - Suivi des aspects Genre.

Critère	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités				
Suivi-évaluation				

8.3. Peuples Autochtones

8.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

8.5. Respect de normes environnementale et sociale

NA

a) Etude d'impact environnementale et sociale

NA

b) Mesures prises afin d'assurer le respect des sauvegardes

NA

Tableau 10- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)			

Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)			
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)			
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)			
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones			
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)			
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)			
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;			
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.			
c) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail			

c) Gestion des plaintes et recours

- NA

9. Gestion des risques

9.1. Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.

NA

Tableau 10 - Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite

9.2. Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (combien et une brève description de chacune)	Non	Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur Fraude, la mauvaise utilisation de fonds et la corruption			
Allégations						
Investigations						
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)						
Exploitation, abus et harcèlement sexuels			Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel			
Allégations						
Investigations						
Sanctions						

10. Illustration narrative spécifique

NA

11. Modalités de suivi

- NA

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Coûts en USD/Budget	Résultats et leçons tirées
Missions de suivi terrain					
Réunions					
Rapports					
Revus techniques					
Evaluations externes					
Collecte des données					
Tenue du COPIL					
Prise en compte des recommandations du COPIL					
Réunion de différentes plateformes					

N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.

12. Révisions programmatiques (le cas échéant)

NA

13. Communication and promotion

NA

14. Auto-évaluation du programme

NA

15. Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises

16. Conclusion et recommandations

Le projet est en phase de démarrage et les prochaines étapes vont consister à mettre en place l'Unité de Gestion de Projet et recruter le staff nécessaire, puis établir le COPIL et lancer les activités autour des accords de partage de données et le diagnostic complet du SYNA-MNV actuel

17. Récapitulatif des livrables

Termes de référence du CTA

18. Annexes

NA

ⁱ En accord avec la fréquence de rapportage de cet indicateur